

## COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 22 SEPTEMBRE 2015

Ce CTL, présidé par Monsieur Mollon, Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Aisne, était réuni le 22 septembre 2015, à l'ordre du jour suivant :

### Pour avis :

- Approbation des PV des CTL des 17 octobre, 18 novembre et 3 décembre 2014, des 14 et 21 janvier 2015.
- Projet de réorganisation du réseau de la DDFiP de l'Aisne pour 2016.
- Modification des horaires de la trésorerie de Vic sur Aisne.

### Pour information :

- Présentation du projet d'industrialisation du courrier égrené dit « CLIC'ESI ».
- Présentation du dispositif d'accueil des apprentis au sein de la DDFiP de l'Aisne.
- Point d'information sur les travaux immobiliers.
- Questions diverses.

La déclaration liminaire lue par la délégation **FO-DGFIP** est consultable sur le site en cliquant [ici](#) .

### ◆ Approbation de procès verbaux :

- 17 octobre 2014 : adopté à l'unanimité
- 18 octobre 2014 : Contre
- 3 et 21 décembre 2014 : Pour

### ◆ Projet de restructuration du réseau de la DDFiP de l'Aisne pour 2016 :

Les détails de ce projet sont consultables dans le [compte rendu du CHSCT du 18 septembre 2015](#).

Fermeront donc au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (sous réserve de validation ministérielle au plus tard pour le 15 octobre 2015) :

- la trésorerie de Moÿ de l'Aisne : regroupement de l'activité SPL à la trésorerie de Ribemont et transfert de l'impôt au SIP de St Quentin.
- la trésorerie de Tergnier : regroupement de l'activité SPL à Chauny, transfert de l'impôt au SIP de Chauny ; dans le même temps la trésorerie de Chauny perd la gestion de l'hôpital au profit de la trésorerie de Laon CH.
- la trésorerie de Rozoy sur Serre : éclatée entre les trésoreries de Vervins et de Liesse.
- la trésorerie de Vermand : regroupement de l'activité SPL à la trésorerie de St Quentin Municipale et de l'impôt au SIP de St Quentin.

**Les élus FO-DGFIP ont voté contre ce projet qui ne fait qu'ajouter sa pierre à l'édifice de la destruction lente et programmée du réseau de la DGFIP.**

### ◆ Modification des horaires de la trésorerie de Vic sur Aisne :

Avec quelques mois de décalage, la trésorerie de Vic sur Aisne subit à son tour l'aménagement des horaires d'ouverture des structures locales.

**Dans la continuité du CTL du 3 décembre, les élus FO-DGFIP ont refusé de participer au vote sur ce point. Nous laissons à l'administration la responsabilité de ce que nous considérons comme un abandon de la mission de service public de la DGFIP.**



◆ **Présentation du projet CLIC'ESI :**

Présenté à l'ensemble des agents du département le 18 septembre par voie de messagerie, soit 4 jours avant qu'il ne soit donné pour information en CTL, le projet CLIC'ESI n'a de projet que le nom puisqu'il s'agit de la généralisation de l'expérimentation faite dans 4 directions courant 2013 et 2014.

◆ **Dispositif d'accueil des apprentis au sein de la DDFiP de l'Aisne :**

La délégation **FO-DGFIP** s'est largement exprimée sur ce dispositif au travers de sa déclaration liminaire, rappelons juste que Force Ouvrière, dans sa plus pure tradition ouvrière, a toujours marqué son attachement à l'apprentissage. Néanmoins nous n'accepterons pas que, au prétexte de contrat d'apprentissage, l'administration recrute des jeunes pour pallier les carences en effectifs des postes et services, en les sous-rémunérant et en ne voyant que son intérêt immédiat et non le leur.

◆ **Point sur les travaux immobiliers :**

1/ Restauration des façades et de couvertures des lucarnes de la cité administrative de Soissons

Commencés le lundi 13 octobre 2014, les travaux de restauration des façades et de couverture des lucarnes de la cité administrative de Soissons sont en cours d'achèvement. Les opérations de réception sont prévues pour la première quinzaine d'octobre pour le lot « maçonnerie – pierre de taille » et pour le lot « couverture ».

La mise en peinture des garde-corps et des grilles de clôture est prévue pour le mois d'octobre.

2/ Installation d'un système de sécurité incendie à la cité administrative de Soissons

L'installation du système de sécurité incendie est prévue pour le mois d'octobre et sera réalisée par l'entreprise CHUBB Sécurité.

La centrale incendie sera installée au niveau du hall B rez-de-chaussée, dans un coffret vitré fermé à clé.

Les locaux à risques (chaufferie, archives) seront équipés d'un détecteur de fumée adressable.

La chaufferie sera équipée, en complément, d'un détecteur gaz.

Ce dispositif sera couplé à l'alarme anti-intrusion et relié à l'opérateur de télésurveillance TELSUD 7j/7, 24h/24.

3/ Entretien des remparts de la cité administrative de Laon

La société CHARPENTIER PM, basée à Veslud, a été retenue pour l'opération d'entretien des remparts de la cité administrative de Laon.

Cette opération de maintenance curative a un double objectif :

- L'enlèvement de la végétation sur les remparts avec application d'un traitement anti-cryptogamique
- Le rejointoiement au mortier de chaux pour éviter les chutes de pierres sur les parties les plus abîmées.

L'intervention commencera le lundi 21 septembre.

4 / Remplacement des ferme-portes à la cité administrative de Laon

Les ferme-portes de la cité administrative de Laon seront remplacés par la société SGM au cours du mois d'octobre.

5 / Relogement de la Paierie départementale de l'Aisne à la cité administrative de Laon

Un appel d'offres pour le relogement de la Paierie départementale de l'Aisne à la cité administrative de Laon vient d'être réalisé.

Une demande de 122.000 € a été faite auprès du bureau SPIB 2C pour financer les travaux.

Les travaux à réaliser sont : Démolition de cloisons, Installation de faux-plafond avec isolation, Câblage (environ un mois de travail) et reconfiguration du local technique informatique, Peinture, Revêtement de sols.

6 / Extension du système de contrôle d'accès de la cité administrative de Laon

Le système de contrôle d'accès de la cité administrative de Laon va être étendu aux portes suivantes : A, C, D et G.



Ces travaux répondent à une demande du comité de gestion et notamment du SDEN 02.

C'est la société ERYMA qui a été retenue pour réaliser cette prestation.

7 / Extension du système de contrôle d'accès de la cité administrative de Soissons et modernisation du système de vidéosurveillance

Le système de contrôle d'accès de la cité administrative de Soissons va être étendu à la porte A sous-sol.

Les portes automatiques seront également sous gestion TITAN pour être pilotées à distance si besoin.

Le système de vidéosurveillance va être modernisé. Un nouvel enregistreur sera installé dans le local technique informatique.

8 / Désamiantage des locaux et réhabilitation de la salle conviviale du centre des finances publiques de Saint-Quentin

Les locaux du 4e étage et une partie des locaux du 3e étage (géomètres essentiellement) seront désamiantés (retrait de la colle). Cette opération permettra donc de réhabiliter plusieurs bureaux ainsi que la salle conviviale et la salle de réunion.

Une réunion d'information à l'ensemble des agents est prévue le jeudi 17 septembre.

9 / Isolation des combles de la trésorerie de Château-Thierry

Les travaux d'isolation des combles de la trésorerie de Château-Thierry seront réalisés en septembre prochain par l'entreprise HENNECENT et permettront donc de réaliser des économies non négligeables en matière de fluides.

10 / Mise aux normes incendie des combles du bâtiment B de la cité administrative de Laon

Des travaux de mise aux normes incendie dans les combles du bâtiment B sont prévus à partir du mois d'octobre (cloisons et porte coupe feu).

◆ Questions diverses :

- Il y a encore des longueurs dans les délais de paiement des frais de déplacements via FDD, la direction nous a assuré surveiller cet épineux sujet. N'hésitez pas à nous faire remonter vos problèmes rencontrés avec cet applicatif.
- Procédure de dégagement des postes comptables : contraints de dégager leurs fonds ailleurs qu'aux guichets de La Poste situés le plus souvent dans la même commune que la trésorerie, les comptables rencontrent de plus en plus de difficultés lors de cet exercice (pour rappel la direction de La Poste a purement et simplement demandé à la DGFIP d'aller voir ailleurs si l'herbe est plus verte ...).
- Concernant les restructurations à venir Monsieur Mollon nous a précisé ne pas avoir de projet pour le moment, il attend l'application de la loi NOTRe courant 2016.

**Vos élus FO-DGFIP : Sandra Vitel – David Wlodarczyk**